

Mercredi 16 octobre 2024

STOP ! 36ème véhicule d'intervention heurté sur le réseau VINCI Autoroutes depuis le début de l'année



Alors que 6 fourgons percutés sont actuellement exposés au Mondial de l'Automobile pour sensibiliser le public à la sécurité des intervenants sur autoroute, un nouveau véhicule d'intervention de VINCI Autoroutes a été percuté ce mercredi 16 octobre, vers 10h30, sur l'autoroute A89 alors qu'il assurait la protection d'un véhicule arrêté sur la bande d'arrêt d'urgence, entre Tarare Est (n°35) et l'Arbresle (n°36), en direction de Lyon. Tous les dispositifs de signalisation du véhicule d'intervention étaient pourtant activés au moment où un poids lourd est venu percuter le fourgon de VINCI Autoroutes. Fort heureusement, l'homme en jaune présent sur place était à l'extérieur de son fourgon au moment du choc et n'est pas blessé mais il a été fortement choqué par cet événement dont les conséquences auraient pu être dramatiques.

Malgré le déploiement de multiples campagnes de sensibilisation, c'est le 36^e heurt de véhicule d'intervention à déplorer depuis le début de l'année 2024 sur le réseau VINCI Autoroutes. Pour préserver la sécurité du personnel d'intervention et celle des usagers de l'autoroute, VINCI Autoroutes rappelle une fois encore l'importance absolue du respect des règles du Code de la route et notamment celle du Corridor de sécurité.

Cet événement aurait pu avoir des conséquences dramatiques. Le fourgon de patrouille était stationné sur la voie de droite et l'ensemble des dispositifs réglementaires de signalisation, notamment lumineuses, était déployé. Fort heureusement, ni l'homme en jaune qui était à l'extérieur de son fourgon, ni le conducteur à l'origine de cet accident n'ont été blessés.

Une prise de conscience est plus que jamais nécessaire pour assurer la sécurité des personnels en intervention sur route et autoroute. Pour préserver leur sécurité, comme celle des usagers de l'autoroute, VINCI Autoroutes rappelle une nouvelle fois l'importance absolue du respect des règles du Code de la route et notamment celle du **Corridor de sécurité**, inscrite dans le Code de la route depuis 2018 :

A l'approche d'un véhicule d'intervention :

- 1. Je ralentis,**
- 2. Je m'éloigne,**
- 3. Je change de voie si possible.**

A la suite de ce nouveau heurt, VINCI Autoroutes déposera plainte et une campagne de sensibilisation sera déployée sur les panneaux lumineux du réseau VINCI Autoroutes, pendant 24 heures. L'objectif est d'interpeller une nouvelle fois tous les conducteurs et de les inciter à être attentifs à l'approche des zones d'intervention des patrouilleurs, mais également des pompiers, forces de l'ordre et des dépanneurs, qui interviennent au quotidien pour assurer la sécurité sur l'autoroute, pour que cessent ces accidents inacceptables.

Alors que VINCI Autoroutes et la Fondation VINCI Autoroutes diffusent régulièrement des messages de sensibilisation chocs visant à réveiller les consciences **cet accident porte à 36 le nombre de véhicules d'intervention heurtés depuis le début de l'année 2024.**

Face à ces comportements inadmissibles, VINCI Autoroutes et la Fondation VINCI Autoroutes déploient, depuis le 27 juin dernier, **la campagne « Quand allez-vous percuter ? », conçue pour interpeller un maximum de conducteurs.** Lancée cet été, à l'occasion des grandes migrations estivales, cette campagne a été prolongée en septembre sur les barrières de péage de Lançon-de-Provence et de Vienne Reventin (Autoroute A7). Pour aller plus loin, et sensibiliser toujours plus de Français, 6 fourgons percutés sont également actuellement exposés à Paris, au salon Mondial de l'Automobile afin de marquer les esprits des visiteurs et souligner les conséquences parfois dramatiques du manque de vigilance des conducteurs. Ces fourgons témoignent de l'impact du manque de vigilance au volant et des conséquences souvent dramatiques du non-respect du corridor de sécurité.



Contacts presse : 01 55 94 76 40 / 01 55 94 70 22